

COLLECTE DÉCHETS D'AMIANTE

JEUDI 23 MAI 2024

DÉCHÈTERIE
CHALLANS
de 9H00 à 12H00
et de 13H30 à 16H30



UNIQUEMENT sur rendez-vous
(places limitées - quantité limitée -
1m³ maximum)

Inscrivez-vous au **02 44 36 30 36**
du 2 avril au 17 mai 2024

Après inscription :

Challans Gois Communauté vous
remettra un **KIT** gratuit pour
manipuler les déchets d'amiante
en toute sécurité.

À retirer au 16 rue du Parc de Pont-Habert à
Sallertaine

Déchets d'amiante liés **ACCEPTÉS**

- Tuyaux et canalisations,
- Plaques ondulées,
- Ardoises en amiante-ciment,
- Plaques support de tuiles



Déchets d'amiante non liés **REFUSÉS**

- Déchets de flocages et calorifugeages,
- Déchets de matériels et d'équipements
(sacs d'aspirateurs, équipements de protection individuelle jetables, filtres
de dépoussiéreurs, chiffons...),
- Déchets issus du nettoyage
(débris et poussières, résidus liquides, boues...)

